

Réf: Dossier N° 062425

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AF EXPRESS »

Siège social Abidjan, Yopougon, ACADEMIE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AF EXPRESS »

Objet : TRANSPORT; COMMERCE; PRESTATION DE SERVICES. ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ACADEMIE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : M NANEGNON GAGOUEHI FABRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08184 du 16/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40320/GTCA/RC/2021 du 16/12/2021

